

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 01913

Numéro SIREN : 522 645 472

Nom ou dénomination : @rt. Dental

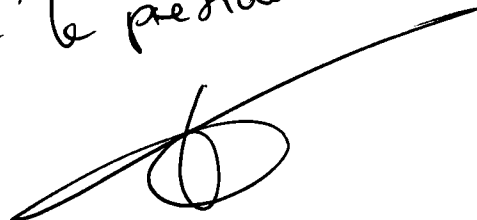
Ce dépôt a été enregistré le 28/09/2023 sous le numéro de dépôt 28524

SAS @RT DENTAL

**COMPTES ANNUELS CLOS
LE 31/12/2022**

EXEMPLAIRE DESTINE AU GREFFE

*Certifiés conformes
par le président*

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'P' followed by a large, sweeping horizontal stroke.

Désignation de l'entreprise <u>SAS @RT DENTAL</u>					Néant ☐ *					
Adresse de l'entreprise <u>69 RUE DES AYRES</u>					<u>33000 BORDEAUX</u>					
Numéro SIRET * <u>5 2 2 6 4 5 4 7 2 0 0 0 1 3</u>										
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>1 2</u>					Durée de l'exercice précédent * <u>1 2</u>					
					Exercice N clos le <u>3 1 1 2 2 0 2 2</u>					
					Exercice N-1 clos le <u>3 1 1 2 2 0 2 1</u>					
ACTIF					Brut		Amortissements - Provisions		Net	
					1		2		3	
									4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012					
		Autres *	014	7 500	016	7 500				
	Immobilitisations corporelles *			028	504 864	030	377 071	127 794	91 570	
	Immobilitisations financières * (1)			040	5 604	042		5 604	6 622	
	Total I (5)			044	517 968	048	384 571	133 397	98 193	
	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	116 543	052		116 543	100 717		
		Marchandises *	060		062					
	Avances et acomptes versés sur commandes			064		066		1 000		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	131 056	070		131 056	155 042		
			Autres * (3)	072	33 956	074		33 956	2 303	
Valeurs mobilières de placement			080		082					
Disponibilités			084	117 047	086		117 047	283 613		
Charges constatées d'avance *			092		094					
Total II			096	398 602	098		398 602	542 674		
Total général (I+II)			110	916 570	112	384 571	531 999	640 867		
PASSIF					Exercice N NET		Exercice N-1 NET			
					1		2			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120		6 000		6 000		
	Ecart de réévaluation			124						
	Réserve légale			126		600		600		
	Réserves réglementées *			130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)			131		307 990		307 522		
	Report à nouveau			134						
	Résultat de l'exercice			136		123 794		226 967		
	Subventions d'investissement			137						
	Provisions réglementées			140						
	Total I			142		438 384		541 090		
Provisions pour risques et charges			154							
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166		49 519		32 110		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)			169		1 240		67 667		
	Produits constatés d'avance			174						
	Total III			176		93 615		99 778		
	Total général (I + II + III)			180		531 999		640 867		
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	64 678		
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

SAS @RT DENTAL

69 RUE DES AYRES

33000 BORDEAUX

ANNEXE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

CABINET KERMEL SAS

50 RUE JULES SIMON

33500 LIBOURNE

05.57.74.12.42

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 531_998_87
Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste,
dégageant un bénéfice de 123 794.27 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	7 500		
Installations générales agencements aménagements des constructions	103 594		10 982
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	230 720		51 026
Matériel de transport	81 207		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	34 846		2 629
TOTAL	450 367		64 637
Prêts, autres immobilisations financières	6 622		41
TOTAL	6 622		41
TOTAL GENERAL	464 489		64 678

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			7 500	7 500
Installations générales agencements aménagements constr.		5 239	109 336	109 336
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		4 900	276 846	276 846
Matériel de transport			81 207	81 207
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			37 475	37 475
TOTAL		10 139	504 864	504 864
Prêts, autres immobilisations financières		1 060	5 604	5 604
TOTAL		1 060	5 604	5 604
TOTAL GENERAL		11 199	517 968	517 968

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	7 500			7 500
Installations générales agencements aménagements constr.	64 412	8 735	5 239	67 908
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	194 242	13 599	4 900	202 941
Matériel de transport	68 394	4 120		72 514
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	31 847	1 861		33 708
TOTAL	358 895	28 315	10 139	377 071
TOTAL GENERAL	366 395	28 315	10 139	384 571

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	8 735				
Instal.techniques matériel outillage indus.	13 599				
Matériel de transport	4 120				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 861				
TOTAL	28 315				
TOTAL GENERAL	28 315				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Néant

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	100.0000	600			600

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	684
Dettes fiscales et sociales	5 133
Total	5 817

@RT DENTAL
Société par actions simplifiée
au capital de 6 000 euros
Siège social : 69 rue des Ayres, 33000 BORDEAUX
522 645 472 RCS BORDEAUX

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 19 JUIN 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 123 794,27 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	123 794,27 euros
A titre de dividendes	123 794,00 euros
Soit 206,32 euros par action	
Le solde	0,27 euros

En totalité au compte "autres réserves" s'élevant ainsi à 307 989,92 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 123 794,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social dans les délais légaux à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur

RS

l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2019 :

157 357,00 euros, soit 262,26 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 157 357,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2020 :

116 000,00 euros, soit 193,33 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 116 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 :

226 500,00 euros, soit 377,50 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 226 500,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 19 JUIN 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Rémy ILLAREAU



@RT DENTAL
Société par actions simplifiée
au capital de 6 000 euros
Siège social : 69 rue des Ayres, 33000 BORDEAUX
522 645 472 RCS BORDEAUX

PROCURATION

Je soussigné Rémy ILLAREAU,
demeurant 11 Chemin d'Audigey 33670 BLESIGNAC, Président de la société @RT
DENTAL,

Donne par les présentes pouvoir à

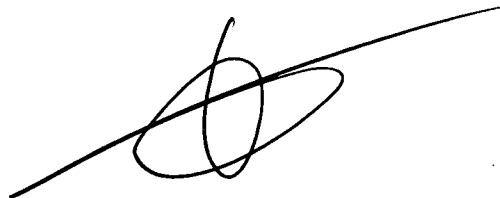
CABINET KERMEL SAS
Dont le siège social se situe 50 rue Jules Simon 33500 LIBOURNE

De pour moi et en mon nom faire au Tribunal de commerce de BORDEAUX tous dépôts,
immatriculations, modifications et radiations au Registre du commerce et des sociétés
concernant ladite société, ainsi que toute déclaration au Registre des bénéficiaires effectifs,

En conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives,
effectuer tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et documents utiles, élire
domicile, substituer en totalité ou en partie, et en général faire tout ce qui sera nécessaire.

Fait à Bordeaux
Le 19 juin 2023

Rémy ILLAREAU

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'R' followed by a large, sweeping loop that extends upwards and to the right.